



*District Haute-Garonne de Football*  
**COMMISSION DEPARTEMENTALE  
DE DISCIPLINE**



Réunion Plénière du jeudi 07 décembre 2023

Procès-Verbal N° DIS.N°10 23/24

DECISION DE LA COMMISSION

**Affaire n°1 :**

ST.ORENS FC 2 / JS PRADETTES du 08.10.2023 – U15 niveau B – Poule C

Club des JS PRADETTES

1 an ferme de suspension de toutes fonctions officielles à compter du 18.12.2023  
Motif : faux en écriture sur FMI+propos blessants et comportement menaçant/officiel pendant et après la rencontre. Comportement excessif en Commission

**Affaire n°2 :**

ST SIMON ES / TLSE NORD FC du 19.11.2023 – U15 Niveau A – Poule C

Club de ST SIMON ES

1 match automatique + 4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles  
Motif : bousculade volontaire/joueur pendant le match

1 match automatique + 4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles  
Motif : bousculade volontaire/joueur pendant le match  
Art 10 des règlements généraux – Amende ..... 120 €  
Frais de dossier – Amende ..... 45 €

Match perdu par pénalité

Rappel à l'ordre pour le comportement du public avant sanctions financières et sportives

Club de TOULOUSE NORD FC

1 match automatique + 4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles  
Motif : bousculade volontaire/joueur pendant le match

1 match automatique + 4 matches fermes de suspension de toutes fonctions officielles  
Motif : bousculade volontaire/joueur pendant le match  
Art 10 des règlements généraux – Amende ..... 120 €  
Frais de dossier – Amende ..... 45 €

Match perdu par pénalité

Rappel à l'ordre pour le comportement du public avant sanctions financières et sportives

**Arbitre**

Absence non excusée – Retenue d'indemnité d'arbitrage. Dossier transmis à la CDA.

***Affaire n°3 :***

**BOSSOST UD / LONGAGES AS du 18.11.2023 – SD2 – Poule A**

**Club de BOSSOST UD**

Rappel à l'ordre.